



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-BRIEUC, LE 10 OCTOBRE 2023

Plan Vélo départemental

LE DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR LANCE UNE CONSULTATION VIA UNE CARTE INTERACTIVE ET UN TEMPS D'ÉCHANGES EN VISIOCONFÉRENCE

Dans le cadre de la définition de son Plan Vélo, le Département des Côtes d'Armor propose, du 11 au 25 octobre, aux internautes de faire remonter sur une carte collaborative des points d'améliorations pour encourager la pratique du vélo sur les routes départementales. Un temps d'échanges en visioconférence sera proposé le 25 octobre de 18h à 19h30 sur inscription.

L'idée de cette consultation est d'améliorer certains tronçons de routes départementales pour encourager la pratique du vélo du quotidien. Toutes les routes départementales, tous les giratoires ne pourront pas tous être sécurisés dans les mêmes délais pour les usagers à vélo, d'où la nécessité de cibler des itinéraires prioritaires.

C'est en ce sens que le Département ouvre une période de consultation en deux étapes :

- La première consiste en la mise en ligne d'une carte collaborative sur laquelle les internautes sont invités à émettre des remarques, qu'ils pourront également laisser en remplissant un formulaire, du 11 au 25 octobre sur cotesdarmor.fr.
- Dans le cadre de cette démarche, engagée avec l'appui du bureau d'étude Inddigo, un temps d'échanges sera programmé en visioconférence le 25 octobre de 18h à 19h30. Pour y participer, il est nécessaire de se faire connaître en suivant ce lien : <https://forms.office.com/e/FMJAqUM9vk>

RETROUVEZ COMMUNIQUÉS
ET DOSSIERS DE PRESSE
DU DÉPARTEMENT SUR [COTESDARMOR.FR](https://cotesdarmor.fr)



@COTESDARMOR22



COTESDARMORLEDEPARTEMENT



CONTACT PRESSE

Direction de la communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83